

L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996

William J. Coffey, Claude Manzagol et Richard Shearmur

Volume 44, numéro 123, 2000

Centralités métropolitaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022924ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022924ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Coffey, W. J., Manzagol, C. & Shearmur, R. (2000). L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996. *Cahiers de géographie du Québec*, 44(123), 325–339. <https://doi.org/10.7202/022924ar>

Résumé de l'article

Un des principaux thèmes de la littérature urbaine contemporaine porte sur la répartition intramétropolitaine des activités économiques. Dans les métropoles nord-américaines, la phase la plus récente de la décentralisation de l'emploi a donné lieu aux « centre-villes périphériques » ou « *edge cities* » qui sont souvent en compétition directe avec le centre-ville traditionnel. Dans un premier temps, cette recherche examine l'ampleur de la décentralisation de l'emploi entre 1981 et 1996 dans la région métropolitaine de Montréal. Dans un deuxième temps, nous analysons la nature de la décentralisation observée : la reconcentration de l'emploi dans un nombre restreint de pôles d'emploi (polycentricité) ou une dispersion généralisée (« *scatteration* »). Notre analyse utilise des données portant sur le nombre d'emplois selon le lieu d'emploi des secteurs de recensement. Nos résultats indiquent que, bien que la décentralisation existe à Montréal, elle est de nature polycentrique plutôt que dispersée, même si la dispersion généralisée semble caractériser plusieurs métropoles américaines.

L'évolution spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1996¹

William J. Coffey

Département de géographie
Université de Montréal
william.coffey@umontreal.ca

Claude Manzagol

Département de géographie
Université de Montréal
manzagoc@geog.umontreal.ca

Richard G. Shearmur

INRS-Urbanisation
richard_shearmur@inrs-urb.ubec.ca

Résumé

Un des principaux thèmes de la littérature urbaine contemporaine porte sur la répartition intramétropolitaine des activités économiques. Dans les métropoles nord-américaines, la phase la plus récente de la décentralisation de l'emploi a donné lieu aux « centre-villes périphériques » ou « *edge cities* » qui sont souvent en compétition directe avec le centre-ville traditionnel. Dans un premier temps, cette recherche examine l'ampleur de la décentralisation de l'emploi entre 1981 et 1996 dans la région métropolitaine de Montréal. Dans un deuxième temps, nous analysons la nature de la décentralisation observée : la reconcentration de l'emploi dans un nombre restreint de pôles d'emploi (polycentricité) ou une dispersion généralisée (« *scatteration* »). Notre analyse utilise des données portant sur le nombre d'emplois selon le lieu d'emploi des secteurs de recensement. Nos résultats indiquent que, bien que la décentralisation existe à Montréal, elle est de nature polycentrique plutôt que dispersée, même si la dispersion généralisée semble caractériser plusieurs métropoles américaines.

Mots-clés : centre-ville, décentralisation, pôles d'emploi, forme urbaine, polycentricité, « *scatteration* ».

Abstract

The Spatial Evolution of Employment in the Montreal Metropolitan Region, 1981-1996

A major theme in contemporary urban literature concerns the intrametropolitan distribution of economic activities. In North American metropolitan areas, the most recent phase of post-WWII employment decentralisation has culminated in the creation of « suburban downtowns » or « *edge cities* » that are often direct competitors to the CBD. In this paper, we first examine the extent to which Montreal has undergone a decentralisation of employment over the period 1981-1996, then attempt to determine whether the observed decentralisation involves a reconcentration in a limited number of

employment poles (polycentricity) or a more generalised dispersion (scatteration). Our analysis is based upon place-of-work employment data at the census tract level. The results indicate that decentralisation is indeed a reality in Montreal, and that it tends to be of a polycentric nature, rather than the more widely dispersed form that appears to be characterizing many U.S. metropolitan areas.

Key Words: CBD, decentralization, employment poles, urban form, polycentricity, scatteration

INTRODUCTION

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les métropoles nord-américaines ont connu plusieurs vagues de desserrement : on a d'abord observé un mouvement de la population qui a été suivi par un déplacement des services à la consommation, de certaines activités manufacturières, des activités de bureau de type *back office* (activités relativement standardisées qui n'exigent pas de contact direct avec le client) et, plus récemment, des activités de bureau de type *front office* (par exemple, les sièges sociaux et autres fonctions stratégiques). Bien qu'on comprenne la nature et l'ampleur du desserrement de la population (le phénomène d'étalement urbain) et bien qu'on parle abondamment de la formation de parcs industriels et de parcs de bureaux à l'extérieur des villes centrales, ainsi que de la création des *edge cities*, les dimensions exactes de la décentralisation intramétropolitaine des activités économiques restent relativement peu documentées. Cette situation empêche à la fois une compréhension de la nature des systèmes économiques métropolitains et l'élaboration de politiques publiques efficaces en matière de développement économique.

Le but de notre recherche est, dans le cas spécifique de Montréal, de voir dans quelle mesure les activités économiques métropolitaines sont en train de quitter le quartier des affaires de la ville centrale, le noyau traditionnel de la région métropolitaine, pour s'installer dans des concentrations économiques périphériques. Quelle est l'ampleur du desserrement économique? Quels sont les principaux secteurs économiques touchés? Quels sont les principales zones affectées? Pour ce faire, nous identifions un ensemble de pôles d'emplois (incluant le centre-ville) et analysons les changements survenus dans ce groupe par rapport à ceux qui ont été identifiés dans les zones « non polaires ».

La localisation intramétropolitaine des activités économiques dans la région montréalaise fait l'objet de certaines études depuis le début des années 1980. Signalons toutefois que le niveau de connaissances sur ce sujet reste très incomplet en raison du manque de données récentes, complètes et détaillées. Un premier problème tient au fait que même les études les plus récentes (par exemple, Coffey, 1999; Manzagol, 1998; Coffey, Drolet et Polèse, 1996a; Coffey, Polèse et Drolet 1996b) utilisent des données de 1991 qui sont maintenant dépassées. Étant donné que Statistique Canada n'a pas produit de données selon le lieu de travail (la forme optimale d'information pour ce genre de recherche) en 1986 ou 1991, ces études se basent sur des sources d'informations alternatives (base de données de Dun & Bradstreet, enquêtes) qui ne couvrent pas l'ensemble des entreprises.

Un deuxième problème porte sur le fait qu'un bon pourcentage des études qui existent ne présentent pas d'analyse systématique de l'économie métropolitaine, choisissant plutôt d'examiner des secteurs d'activités spécifiques : le secteur manufacturier (Manzagol, 1998), les services supérieurs (Coffey et Drolet, 1993a, 1993b) ou les activités commerciales (Lewis, 1998). Enfin, d'autres études ne fournissent qu'une couverture géographique partielle de la région métropolitaine (CEIC, 1992; Polèse, 1988; Lemelin, 1990 et 1991) ou sont basées sur un découpage géographique très peu raffiné (Coffey et Drolet, 1993a, 1993b, 1994a, 1994b; Lamonde et Polèse, 1985).

En somme, la recherche actuelle réglera certains de ces problèmes et comblera donc des lacunes sérieuses qui caractérisent la littérature existante et qui nous empêchent d'acquérir une connaissance approfondie de la structure spatiale de l'économie montréalaise. Il va sans dire que ce type d'information est précieux pour la planification et la prise de décisions dans les secteurs public et privé.

LES DONNÉES ET L'IDENTIFICATION DES PÔLES D'EMPLOI

Les données utilisées dans cette recherche portent sur l'emploi *selon le lieu de travail* en 1981 et en 1996. Ces données sont extraites des commandes spéciales provenant des Recensements du Canada, et portent sur 32 secteurs d'activités économiques, agrégés par nous en 12 groupes sectoriels. Ces données sont disponibles pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal au niveau des *secteurs de recensement*. En 1996, la RMR de Montréal était composée de 769 secteurs de recensement (SR), tandis qu'en 1981 elle en comprenait 613 (même si l'on ajoute les limites de la RMR pour qu'elles soient conformes à la définition de 1996). Pour comparer l'évolution spatiale de l'emploi en 1981 et en 1996, nous sommes donc obligés d'utiliser le système de 613 SR. Enfin, notons que les définitions sectorielles et géographiques (c'est-à-dire les limites de la RMR) ont été standardisées pour pouvoir être comparées avec les définitions en vigueur en 1996, afin que la compatibilité soit parfaite entre le début et la fin de la période étudiée.

Les études empiriques sur la localisation intramétropolitaine de l'emploi (Cervero et Wu, 1997; Fujii et Hartshorn, 1995; Forstall et Greene, 1997; McMillen, 1998) indiquent que, de façon générale, il existe trois mesures pour identifier les concentrations d'activités économiques : la densité de l'emploi, l'emploi total par unité spatiale et le ratio emploi/population active (E/PA). On obtient la *densité de l'emploi* en divisant le nombre d'emplois dans une unité spatiale par la superficie de cette dernière. Cette mesure est utile uniquement dans un contexte où toutes les unités spatiales ont des superficies approximativement égales, ce qui n'est pas le cas ici. Dans notre cas, le système d'unités spatiales, les SR, est conçu pour circonscrire davantage des zones résidentielles ayant un nombre similaire d'habitants plutôt que des zones d'emploi. En raison de la densité de la population, les SR sont beaucoup plus compactes vers le centre de la région métropolitaine et plus grandes vers la périphérie. Dans ce contexte, nos analyses empiriques ont montré que la densité de l'emploi n'est pas particulièrement utile comme mesure de la concentration. En général, en effet, elle est plus élevée vers le centre, diminuant de façon régulière vers la périphérie, en fonction de la superficie des SR. Bref, cette mesure ne permet pas l'identification d'une concentration d'emploi au sein d'un

SR de grande superficie caractérisé par une vocation surtout résidentielle; pour le SR, dans son ensemble, la densité d'emploi est assez basse.

L'avantage de l'emploi total par unité spatiale est que cette mesure est à la fois simple à utiliser et facile à comprendre. Toutefois, son désavantage est que les unités spatiales de grande superficie ont des probabilités plus élevées de contenir des nombres plus élevés d'emploi, sans être nécessairement caractérisées par la concentration spatiale qui est la condition *sine qua non* d'un pôle d'emploi.

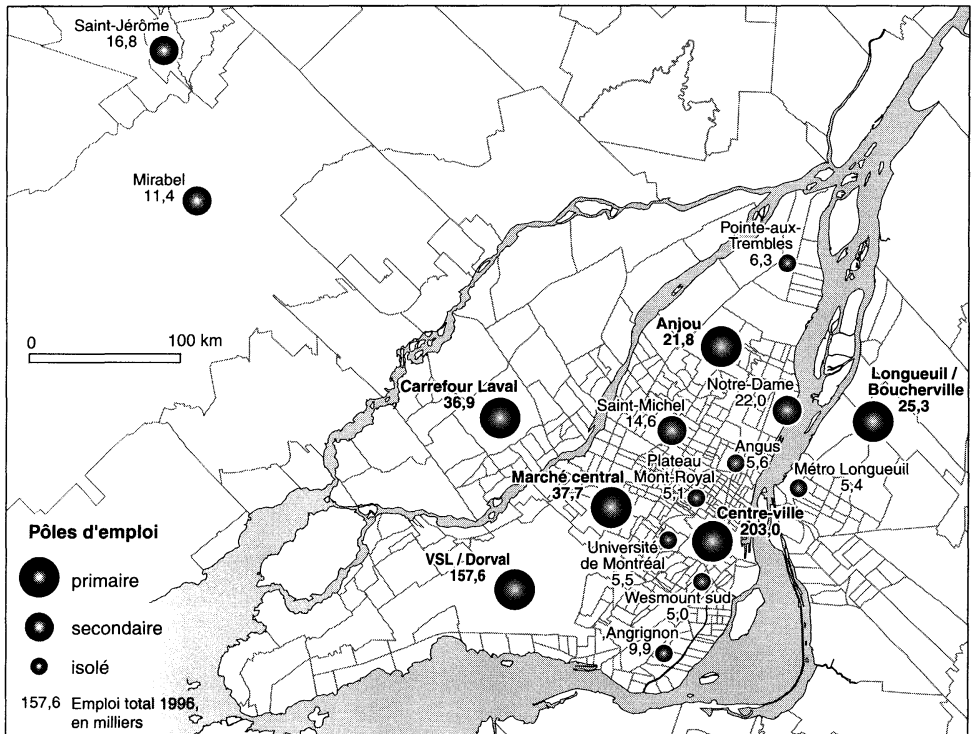
Enfin, le ratio E/PA est calculé en divisant le nombre d'emplois dans une unité spatiale par la taille de la population active qui habite cette unité. Ce ratio est une façon utile de distinguer les zones qui se caractérisent par une vocation économique (ratio supérieur à 1,0) de celles qui se caractérisent par une vocation résidentielle (ratio inférieur à 1,0). De plus, de façon implicite, ce ratio montre les flux des travailleurs associés à une zone spécifique : une valeur relativement élevée (1,5 par exemple) indique que la zone en est principalement une de destination pour les travailleurs, tandis qu'une valeur qui est relativement basse (0,5 par exemple) indique que la zone est principalement un point d'origine. Le désavantage principal de cette mesure est que les zones caractérisées à la fois par un nombre élevé d'emplois et une population active résidante importante ne ressortent pas comme des concentrations d'emploi.

Dans la présente recherche, nous combinons deux critères pour identifier les pôles d'emploi : le nombre total d'emplois par SR et le ratio E/PA. Plus précisément, nous avons retenu deux seuils d'emploi : 5 001 à 12 500 emplois par SR et plus de 12 500 emplois par SR; de plus, chaque SR faisant partie d'un pôle d'emploi doit se caractériser par un ratio E/PA supérieur à 1,00. En combinant ces deux mesures, on élimine, au moins partiellement, les désavantages de chacune. Sur la base de ces critères, il est donc possible d'identifier une hiérarchie de pôles d'emploi à trois niveaux :

1. *Les pôles primaires* : les pôles qui contiennent au moins un SR avec 12 500 emplois ou plus. Un pôle primaire pourrait consister en un seul SR dépassant le seuil de 12 500 emplois; en plusieurs SR contigus, chacun dépassant ce seuil; en un SR ou plusieurs SR, chacun dépassant ce seuil, en combinaison avec un ou plusieurs SR ayant entre 5000 et 12 499 emplois. Selon ces critères, nous avons identifié six pôles primaires dans la RMR de Montréal en 1996.
2. *Les pôles secondaires* : les pôles qui se caractérisent par au moins deux SR contigus, chacun ayant entre 5000 et 12 500 emplois. En 1996, il existe quatre pôles secondaires.
3. *Les pôles isolés* : les pôles qui sont composés d'un seul SR ayant entre 5000 et 12 500 emplois. En 1996, il existe sept pôles isolés.

La figure 1 présente les principaux pôles d'emploi dans la RMR de Montréal, tandis que le tableau 1 résume le nombre d'emplois dans chaque pôle et indique le poids relatif de chacun par rapport à l'emploi total métropolitain. On voit, par exemple, que les six pôles primaires comptent 482 200 emplois en 1996, soit le tiers

Figure 1 Pôles d'emploi à la RMR de Montréal, 1981-1986



(33,3 %) de l'emploi métropolitain. Les deux pôles qui sont de loin les plus importants sont le centre-ville (203 000 emplois pour 14,0 % de l'emploi métropolitain) et Ville Saint-Laurent/Dorval (157 600; 10,9 %). Les quatre *pôles secondaires*, ensemble, ne comptent que pour 64 700 emplois, ce qui représente 4,5 % du total métropolitain. Enfin, les sept *pôles isolés*, se situant tous entre 5000 et 9900 emplois, regroupent 42 700 emplois qui représentent 2,9 % du total métropolitain. Au total, les trois catégories de pôles comptent pour 589 700 emplois ou 40,7 % du total métropolitain. Par contre le reste de la RMR, les zones à l'extérieur des pôles, représente 59,3 % du total métropolitain en 1996. L'évolution de l'emploi dans ces zones entre 1981 et 1996 fait l'objet de la section suivante.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI, 1981-1996

Entre 1981 et 1996, le nombre d'emplois situés sur le territoire de la RMR de Montréal est passé de 1,21 millions à 1,45 millions. Cet accroissement de 235 300 emplois représente un taux de croissance de 19,4 % (tableau 1). Toutefois, le comportement des secteurs individuels a beaucoup varié pendant cette période. Les services aux entreprises ont enregistré le taux le plus élevé (94,6 %), suivi par les services de santé et les services sociaux (51,0 %) et les services à la consommation (39,2 %). Par contre, la construction (-19,2 %), les transports et les services publics (-13,2 %) et le secteur manufacturier (-12,1 %) ont connu la décroissance.

Tableau 1 Évolution de l'emploi total dans les pôles d'emploi - RMR de Montréal, 1981-1996

	Emploi 1981 (000)	Emploi 1996 (000)	Part de la RMR 1981 (%)	Part de la RMR 1996 (%)	Changement absolu 1981-1996 (000)	Part de la croiss. métr. capturée 1981-1996 (%)	Taux de croissance 1981-1996 (%)
PÔLES PRIMAIRES							
1, Centre-ville	188,4	203,0	15,5	14,0	14,5	6,2	7,7
2, VSL/Dorval	115,8	157,6	9,5	10,9	41,8	17,8	36,1
3, Carrefour Laval	17,1	36,9	1,4	2,5	19,9	8,4	116,4
4, Marché central/VSL Est	40,3	37,7	3,3	2,6	-2,5	-1,1	-6,3
5, Longueuil N./Boucherville	13,4	25,3	1,1	1,7	11,9	5,0	88,5
6, Anjou	15,1	21,8	1,2	1,5	6,6	2,8	43,6
Total : Pôles primaires	390,1	482,2	32,1	33,3	92,1	39,2	23,6
PÔLES SECONDAIRES							
7, Mirabel	6,6	11,4	0,5	0,8	4,8	2,0	72,4
8, Saint-Jérôme	15,8	16,8	1,3	1,2	0,9	0,4	5,9
9, Saint-Michel	11,2	14,6	0,9	1,0	3,3	1,4	29,7
10, N.-D./Hôpital Maisonneuve	17,9	22,0	1,5	1,5	4,0	1,7	22,5
Total : Pôles secondaires	51,6	64,7	4,2	4,5	13,1	5,6	25,4
PÔLES ISOLÉS							
11, Angrignon	5,9	9,9	0,5	0,7	4,0	1,7	68,7
12, Angus	5,0	5,6	0,4	0,4	0,6	0,3	12,4
13, Pointe-aux-Trembles	1,8	6,3	0,1	0,4	4,5	1,9	248,2
14, Université de Montréal	4,5	5,5	0,4	0,4	1,0	0,4	22,9
15, Métro Longueuil	3,4	5,4	0,3	0,4	1,9	0,8	55,6
16, Plateau Mont-Royal	6,9	5,1	0,6	0,4	-1,8	-0,8	-26,1
17, Westmount Sud	4,9	5,0	0,4	0,3	0,1	0,0	1,2
Total : Pôles isolés	32,4	42,7	2,7	2,9	10,3	4,4	31,8
Total : 17 pôles	474,2	589,7	39,0	40,7	115,5	49,1	24,4
Reste de la RMR	740,2	860,0	61,0	59,3	119,8	50,9	16,2
RMR Total	1214,4	1449,6	100,0	100,0	235,3	100,0	19,4

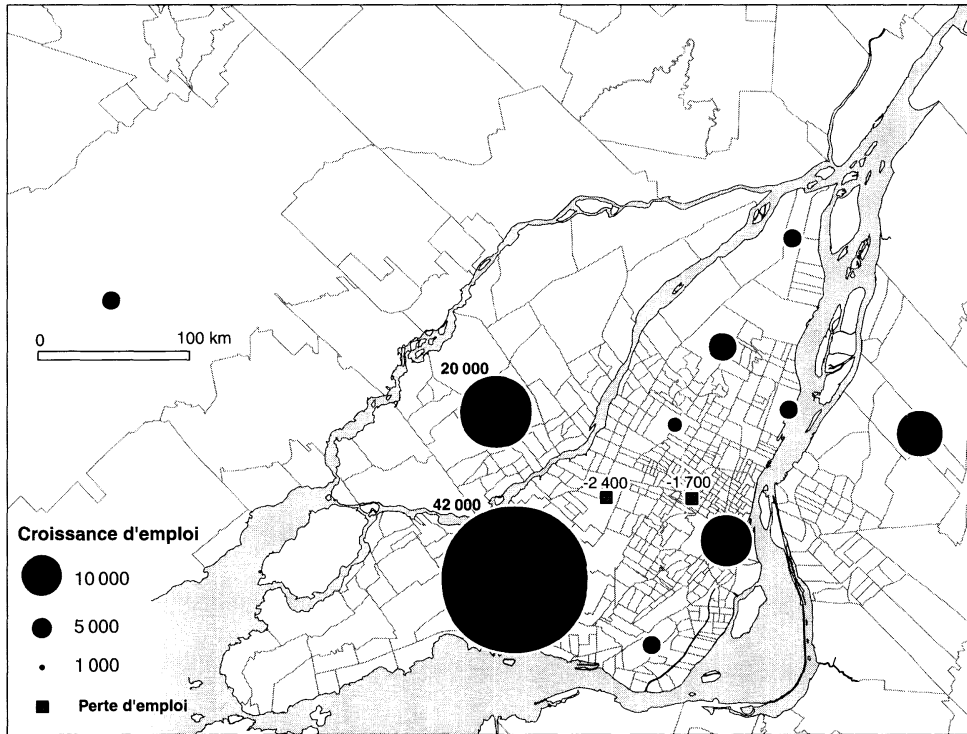
Entre 1981 et 1996, la part de l'emploi métropolitain contenue dans les 17 pôles, dans leur ensemble, a connu une légère augmentation de 39,0 % à 40,7 % (en chiffres absolus, une augmentation de 115 500 emplois, soit 49,1 % de la croissance métropolitaine pendant cette période). Les six pôles primaires, qui représentent la plus grande partie de l'emploi localisé dans les pôles, ont augmenté de 32,1 % à 33,3 % (une augmentation de 92 100 emplois, qui représente 39,2 % de la croissance métropolitaine). Les pôles secondaires (de 4,2 % à 4,5 % de l'emploi métropolitain, en raison de 13 100 nouveaux emplois, représentant 5,6 % de la croissance métropolitaine) et les pôles isolés (de 2,7 à 2,9 %; 10 300 emplois représentant 4,4 % de la croissance métropolitaine) ont aussi connu une légère croissance. Le reste de la RMR – la zone à l'extérieur des pôles – a vu sa part de l'emploi diminuer de 61,0 % à 59,3 %; toutefois, cette zone a ajouté 119 800 emplois, soit 50,9 % de la croissance métropolitaine pendant la période. Du point de vue des taux de croissance, les pôles ont cru plus rapidement que le reste de la RMR (24,4 % contre 16,2 %). Les pôles isolés (31,8 %) ont connu une performance légèrement supérieure à celle des pôles secondaires (25,4 %) et des pôles primaires (23,6 %).

Au niveau des pôles individuels, la période a vu des changements importants. Malgré une augmentation absolue de 14 500 emplois (6,2 % de la croissance métropolitaine), le centre-ville a vu sa part relative de l'emploi métropolitain diminuer de 15,5 % à 14,0 %. C'est VSL/Dorval qui a connu la croissance absolue la plus importante : 41 800 emplois, représentant 17,8 % de la croissance métropolitaine; sa part métropolitaine a augmenté de 9,5 % à 10,9 %. Carrefour Laval (une augmentation de 19 900 emplois, représentant 8,4 % de la croissance métropolitaine; une augmentation de sa part métropolitaine de 1,4 à 2,5 %) et de Longueuil/Boucherville (11 900 ajoutés, soit 5,0 % de la croissance métropolitaine; sa part métropolitaine a augmenté de 1,1 % à 1,7 %) ont aussi connu des augmentations absolues assez importantes. Seulement deux pôles ont subi une perte absolue de l'emploi pendant cette période : Marché central/VSL-est (-2540 emplois; diminution de sa part métropolitaine de 3,3 % à 2,6 %) et Plateau Mont Royal (-1805 emplois; diminution de sa part de 0,6 % à 0,4 %). Du point de vue des taux de croissance, la période se caractérise par des différences énormes : Pointe-aux-Trembles (248,2 %), Carrefour Laval (116,4 %), Longueuil/Boucherville (88,5 %), Mirabel (72,4 %), Angrignon (68,7 %) et Métro Longueuil (55,6 %) ont cru beaucoup plus rapidement que la moyenne métropolitaine de 19,4 %; par contre, Plateau Mont Royal (-26,1 %) et Marché Central/VSL-est (-6,3 %) ont connu une décroissance, tandis que Westmount sud (1,2 %), St-Jérôme (5,9 %) et le centre-ville (7,7 %) ont enregistré une croissance lente. La figure 2 résume les changements absolus et les taux de croissance des 17 pôles individuels.

Même si un manque d'espace nous empêche de faire une analyse détaillée du rôle des secteurs individuels dans ces changements, nous nous permettons quelques commentaires sommaires concernant les pôles et le reste de la RMR. Comme un ensemble, les pôles primaires ont enregistré plus de la moitié de leur croissance absolue dans deux secteurs : les services aux entreprises (25 460) et les services à la consommation (24 365). Les secteurs d'entrepôt et commerce de gros (13 830), de la finance, des assurances et des affaires immobilières (FAAI) (8405), manufacturier (7440) et des communications (6285) ont aussi connu des gains importants. Par contre, l'emploi a diminué dans deux secteurs – transports et

services publics (-3020) et construction (-565). En termes relatifs, la part des services aux entreprises a augmenté, tandis que celles du secteur manufacturier et du secteur des transports et services publics ont diminué.

Figure 2 Les pôles et variations d'emploi à la RMR de Montréal, 1981-1996



Les services aux entreprises (+12 235 emplois) sont la source majeure (84,1 %) de la croissance nette du centre-ville, suivis par le secteur FAAI (5435 emplois ou 37,4 %). Ces augmentations importantes sont atténuées par des pertes dans le secteur manufacturier (-10 485), les transports et services publics (-3535) et l'entreposage et commerce de gros (-2530). Pour VSL/Dorval, c'est le secteur manufacturier qui a enregistré la croissance absolue la plus élevée (13 610), suivi par l'entreposage et commerce de gros (10 010), les services aux entreprises (8320) et les services à la consommation (8050). La principale perte d'emploi se trouve dans les transports et services publics (-2425). Deux secteurs comptent pour plus de la moitié de la croissance d'emploi du pôle Carrefour Laval : les services à la consommation (6335) et le secteur manufacturier (4635); l'entreposage et commerce de gros (2800) et les services aux entreprises (2080) y contribuent également de manière importante. Aucun secteur n'a connu un déclin.

Marché central/VSL-est est le seul pôle primaire à avoir connu une perte nette d'emploi pendant la période (-2540). Cette décroissance est due à la perte de 5225 emplois manufacturiers. La construction (-810) et l'administration publique (-795) ont aussi connu un déclin. Les services à la consommation ont enregistré

l'augmentation la plus importante (2030), suivis par les services aux entreprises (675). Pour Longueuil/Boucherville, deux secteurs comptent pour presque la moitié (47,2 %) de la croissance totale : le secteur manufacturier (3050) et les services à la consommation (2550). Aucun secteur n'a subi de perte d'emploi. Dans le pôle Anjou, qui a enregistré une croissance globale de 6610 emplois et où aucun secteur n'a décliné, trois activités se démarquent : le secteur manufacturier (1855), les services à la consommation (1540) et l'entreposage et commerce de gros (1080).

Ensemble, les quatre pôles secondaires se sont accrus de 13 090 emplois. Les services de santé et services sociaux (4115), les services à la consommation (2335), l'administration publique (1710) et le secteur manufacturier (1650) apportent les contributions les plus importantes à cette croissance. Seul le secteur de la construction (-830) a connu un déclin. Le secteur manufacturier est la source de la plus grande partie des changements dans les pôles secondaires : 3240 emplois ou 67,7 % de la croissance de Mirabel; 2300 emplois ou 69,0 % de la croissance de Saint-Michel; une perte de 1455 emplois à Saint-Jérôme; et une perte de 2435 emplois au pôle Notre-Dame/Hôpital Maisonneuve. Dans ce dernier, le déclin manufacturier a été contrecarré par une augmentation de 2805 emplois (69,4 % de la croissance nette du pôle) dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Le groupe de sept pôles isolés a connu une croissance nette de 10 310 emplois pendant la période. Un seul secteur – les services à la consommation, avec l'ajout de 5145 emplois – compte pour la moitié de cette croissance. L'éducation (1885), les services aux entreprises (1415) et la santé et les services sociaux (1235) y ont aussi contribué de manière importante. Le secteur des transports et services publics (-1270), le secteur manufacturier (-285) et les communications (-170) ont connu une décroissance. Pointe-aux-Trembles est une anomalie parmi ce groupe en raison d'une augmentation de 2105 emplois dans le secteur manufacturier, représentant presque la moitié (47,3 %) de la croissance. Avec le marché central/VSL-est, le Plateau Mont Royal est le seul pôle à avoir connu une perte absolue d'emploi pendant la période (-1805). Le secteur manufacturier (-2135) compte pour plus de 100 % de cette décroissance; cinq autres secteurs ont subi des pertes légères.

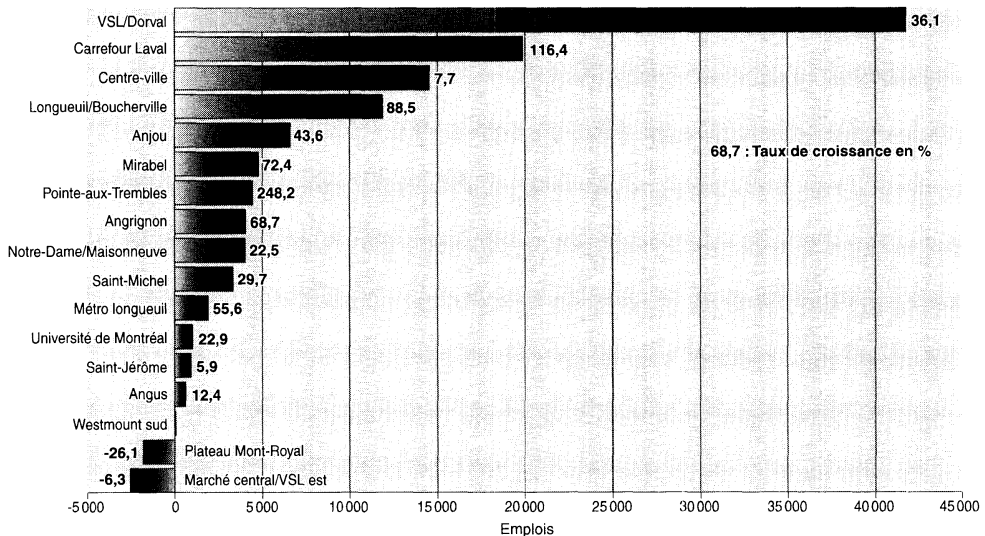
Enfin, la zone à l'extérieur des pôles d'emploi a connu une croissance nette de 119 755 emplois pendant la période. Les services à la consommation sont la source de la plus grande partie (75 245 emplois ou 62,8 %) de cette augmentation, suivis des services de santé et des services sociaux (43 295 ou 36,2 %) et des services aux entreprises (31 305 ou 26,1 %). Par contre, le secteur manufacturier (-44 500), la construction (-7845), les transports et services publics (-7215) et les communications (-1085) ont subi des déclinés.

CONCENTRATION OU DISPERSION

Le fil conducteur de la recherche récente sur la répartition intramétropolitaine de l'emploi aux États-Unis porte sans aucun doute sur les changements dans le rôle du centre-ville à l'intérieur des économies métropolitaines. Dans certaines métropoles américaines, le centre-ville maintient son rôle et son pouvoir économiques traditionnels; dans d'autres, la croissance est partagée entre le centre-ville et les agglomérations suburbaines; enfin, au sein d'autres régions métropolitaines, le centre-ville perd nettement du terrain au profit d'autres zones.

Quelle est la situation dans la RMR de Montréal? La figure 3 nous aide à répondre à cette question.

Figure 3 Changement absolu et taux de croissance, emploi total dans les pôles individuels



Malgré l'ajout net de 14 545 emplois pendant la période (soit 6,2 % de la croissance totale de la RMR), le centre-ville a vu sa part de l'emploi métropolitain diminuer de 15,5 % à 14,0 %. Dans le cas de huit des 12 secteurs individuels, le centre-ville a aussi connu un déclin de sa part relative. Le centre-ville a amélioré sa part relative uniquement dans le cas des services de communications (de 25,1 % à 30,3 %) et de l'éducation (de 10,3 % à 11,9 %); sa part dans le secteur des FAAI et de l'administration publique est restée stable. Il est à noter que, malgré l'ajout de 12 235 emplois dans les services aux entreprises (soit 84,1 % de son augmentation totale de 14 545 emplois), le centre-ville a vu sa part relative dans ce secteur diminuer de 37,5 % à 29,3 %. En somme, le centre-ville se caractérise par la croissance absolue (au niveau de l'emploi total, sinon au chapitre de chaque secteur individuel) mais par une perte de poids relatif au profit des zones à l'extérieur du centre-ville.

Logiquement, la prochaine question qui se pose est la suivante : si le centre-ville est en train de connaître un déclin relatif, quels types de zones sont en train d'améliorer leur position relative à l'intérieur de la RMR : les autres pôles d'emploi ou les zones à l'extérieur des pôles (le reste de la RMR, selon notre usage dans les sections précédentes)? Dans la littérature américaine (par exemple, Fujii et Hartshorn, 1995; Gordon et Richardson, 1996), cette même question se pose dans le contexte d'un débat sur l'évolution de la forme des régions métropolitaines. Les régions métropolitaines sont-elles en train d'évoluer d'une forme monocentrique vers une forme polycentrique, en raison de la *concentration* de l'emploi dans un nombre restreint de pôles d'emploi, ou vers une forme éparpillée, en raison de la *dispersion généralisée* de l'emploi?

Les figures 4 et 5 apportent certains éclaircissements à cette question. La figure 3 présente la performance relative et absolue des 16 pôles d'emploi autres que le centre-ville. Contrairement à la performance du centre-ville, dans leur ensemble,

Figure 4 Performance relative et absolue du centre-ville, 1981-1996

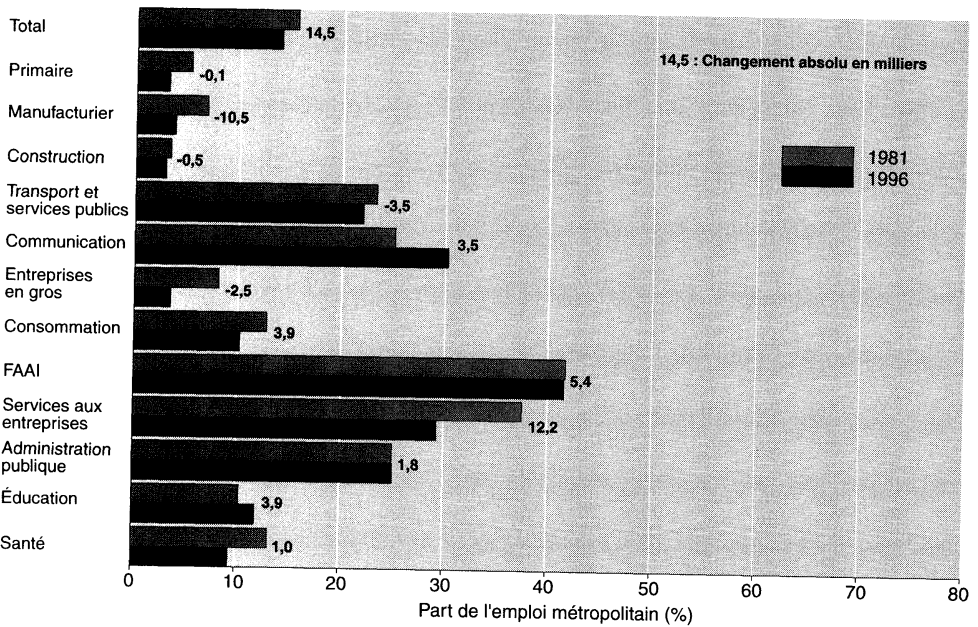
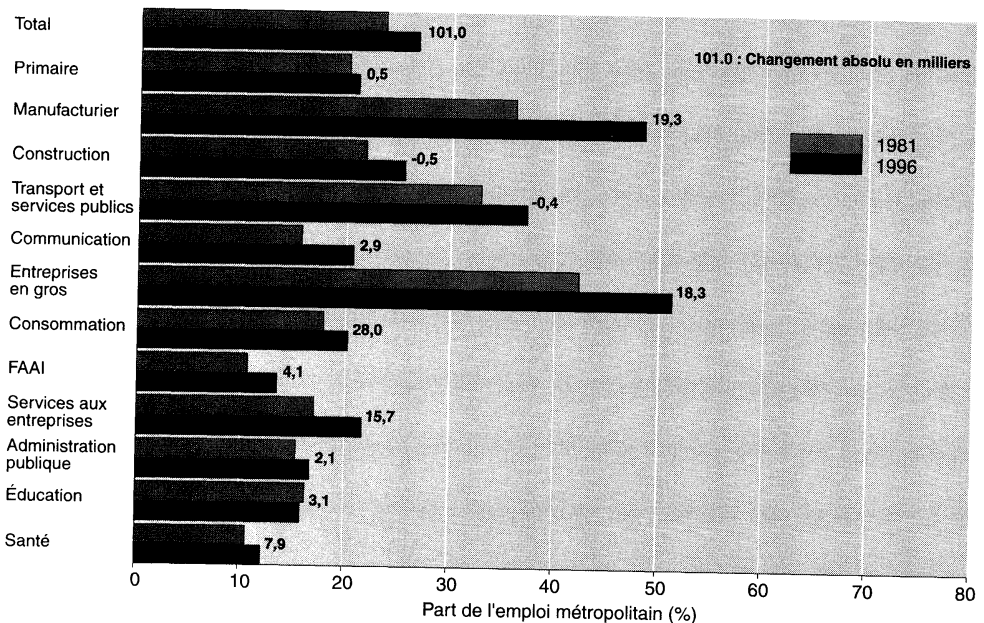


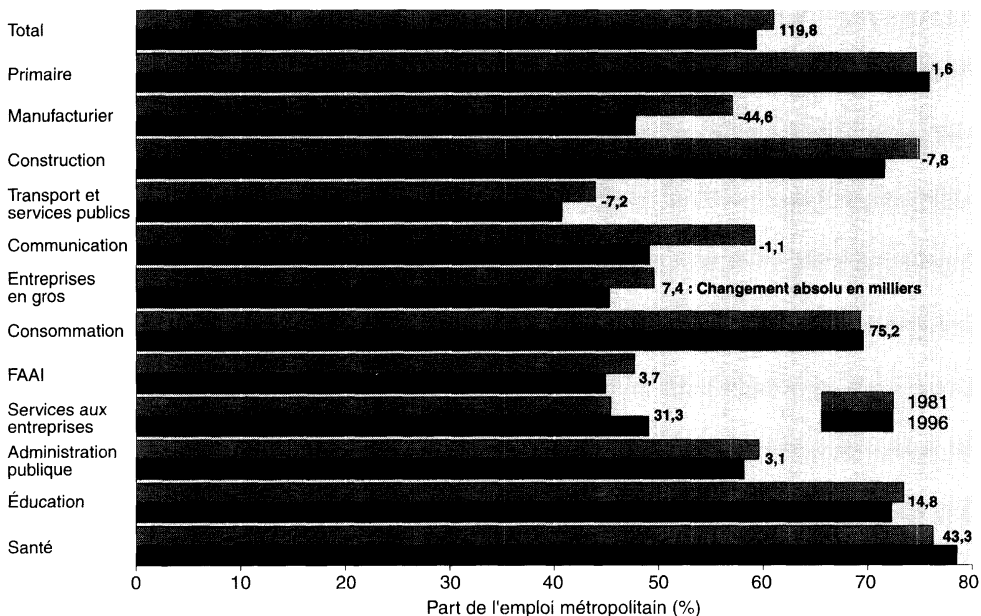
Figure 5 Performance relative et absolue, pôles d'emploi moins le centre-ville, 1981-1996



les 16 pôles « périphériques » ont connu une amélioration de leur part relative dans tous les secteurs, à la seule exception de celui de l'éducation qui, malgré l'ajout net de 3095 emplois, a enregistré un déclin modeste de 16,3 % de l'emploi métropolitain en 1981 et de 15,9 % en 1996. Même les deux secteurs ayant enregistré de légères pertes absolues (la construction, -530; les transports et services publics, -390) ont amélioré leur part relative. En raison d'un ajout net de 100 970 emplois, la part de ces 16 pôles dans l'emploi total métropolitain a augmenté de 23,5 % à 26,7 %. Par contre, la part relative du reste de la RMR a diminué dans le cas de l'emploi total (de 61,0 % à 59,3 %, malgré l'ajout net de 119 755 emplois) et dans le cas de huit secteurs individuels (figure 4). Le reste de la RMR a amélioré sa part relative seulement dans le cas du secteur primaire, des services aux entreprises, et de la santé et des services sociaux. Au chapitre des services à la consommation, la part du reste de la RMR est demeurée plus ou moins stable.

Le figure 6 présente ce qui est peut-être la mesure la plus parlante de la performance relative de l'ensemble de 16 pôles d'emploi à l'extérieur du centre-ville et du reste de la RMR. Cette figure présente le ratio qui rapporte, pour chaque type de zone, le pourcentage de la croissance métropolitaine 1981-1996 captée au pourcentage de l'emploi métropolitain 1981. Cette mesure indique de quelle manière la performance d'un type de zone est proportionnelle à son importance dans la RMR au début de notre période d'étude. Une valeur de 1,0 indique que la performance d'une zone est proportionnelle à son importance initiale. Une valeur supérieure à 1,0 indique une performance qui est proportionnellement plus forte que son importance initiale; une valeur inférieure de 1,0 indique le contraire, soit une performance plutôt faible. Par exemple, dans le cas de l'emploi total, le centre-ville a capté 6,2 % de la croissance métropolitaine entre 1981 et 1996; en 1981 15,5 % de l'emploi métropolitain était localisé au centre-ville. Le ratio ($6,2/15,5 = 0,40$) indique une performance relativement faible. Les valeurs négatives

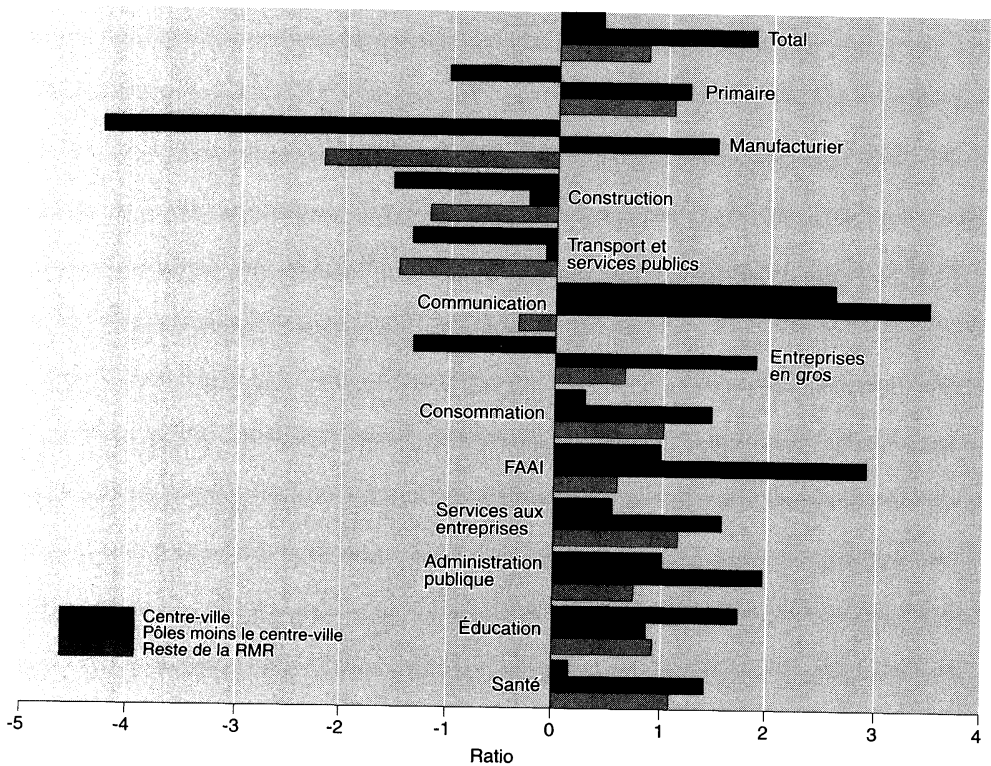
Figure 6 Performance relative et absolue, reste de la RMR, 1981-1996



indiquent une perte absolue d'emplois; dans ce cas, une valeur moins négative (par exemple -1,0) indique une performance moins catastrophique que celle qui est associée à une valeur plus négative (par exemple -3,0).

Au chapitre de l'emploi total, la figure 7 indique que l'ensemble des 16 pôles à l'extérieur du centre-ville est le seul type de zone à avoir connu une performance proportionnellement plus forte que son importance initiale en matière d'emplois en 1981. Du côté des secteurs individuels, cet ensemble de 16 pôles a enregistré la meilleure performance (ou la moins pire) dans le cas de 11 secteurs sur 12. C'est seulement au chapitre de l'éducation qu'un autre type de zone (le centre-ville) se montre plus performant.

**Figure 7 Ratio de la proportion de croissance captée 1981-1996
Proportion de l'emploi métropolitain 1981**



Le centre-ville est en train de connaître un déclin relatif (mais pas absolu) comme pôle d'emploi. La contrepartie de ce desserrement de l'emploi du centre-ville se réalise sous la forme de la concentration dans les 16 pôles extérieurs plutôt que sous le signe de la dispersion : la structure économique de la RMR devient polycentrique plutôt que caractérisée par une dispersion générale. Dans le contexte des métropoles américaines, Fujii et Hartshorn (1995) et Gordon et Richardson (1996) suggèrent que la période de polycentricité fait partie désormais de « l'histoire ancienne » de certaines régions métropolitaines et que ces zones sont en pleine période de dispersion. Clairement, tel n'est pas le cas à Montréal.

CONCLUSION

Entre 1981 et 1996, l'emploi total dans la RMR de Montréal s'est accru de 19,4 %. La performance des 17 pôles d'emploi, comme un ensemble, était légèrement supérieure : 24,4 %. (Le taux de croissance pour les pôles primaires était de 23,6 %; pour les pôles secondaires, de 25,4 % et pour les pôles isolés, de 31,8 %.) Par contre, le reste de la RMR (la zone à l'extérieur des 17 pôles) a enregistré un taux de 16,2 %. Toutefois, quand on examine les pôles de plus près, on observe une différence importante entre la performance du plus grande pôle – le centre-ville (7,7 %) – et l'ensemble de 16 autres pôles (35,3 %); l'ensemble de cinq pôles primaires autres que le centre-ville a connu un taux de croissance de 38,5 %. On voit donc que le centre-ville et le reste de la RMR sont, en général, moins dynamiques que les 16 pôles « externes »². Seulement 5 des 17 pôles, dont deux pôles primaires, sont localisés à l'extérieur de l'île de Montréal. Les disparités entre les pôles et les zones « non polaires » sur l'île de Montréal semblent donc d'être en train de s'agrandir.

À la lumière de nos résultats, il semble que la dynamique de l'emploi intramétropolitain connue par la RMR de Montréal pendant la période 1981-1996 a été surtout marquée par l'importance accrue des pôles à l'extérieur du centre-ville. La figure 7 illustre ce phénomène par le biais des représentations proportionnelles de la croissance de l'emploi total. Ce dernier, ainsi que l'emploi dans la majorité de groupes sectoriels, est en train de se relocaliser de façon disproportionnée dans les pôles externes. Bref, Montréal semble être dans une phase de création d'une structure polycentrique d'emploi; elle ne se caractérise pas encore par la phase d'éparpillement que plusieurs auteurs voient comme la suite logique de la polycentricité dans un bon nombre des métropoles américaines.

NOTES

- 1 Nous remercions Laurent Terral de sa collaboration précieuse. Cette recherche a été réalisée avec l'appui financier du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada et du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Gouvernement du Québec.
- 2 Rappelons, toutefois, que deux pôles, Marché central/VSL-est et Plateau Mont Royal, ont connu une décroissance pendant cette période.

RÉFÉRENCES

- CERVERO, R. et WU, K. L. (1997) Polycentrism, Commuting and Residential Location in the San Francisco Bay Area. *Environment and Planning A*, 29 : 865-886.
- COFFEY, W. (1999) L'évolution structurelle et spatiale de l'économie de la région métropolitaine de Montréal. Dans P.-Y. Léo et J. Philippe, dir., *Services et métropoles: formes urbaines et changements économiques*. Paris, L'Harmattan, à paraître.
- COFFEY, W. et DROLET, R. (1993a) *La dynamique intramétropolitaine des services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1991*. Montréal, INRS-Urbanisation, Études et documents n° 66.

- COFFEY, W. et DROLET, R. (1993b) *Les services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1989: importance stratégique, croissance et dynamique spatiale*. Montréal, INRS-Urbanisation, Rapport de recherche n° 15.
- COFFEY, W. et DROLET, R. (1994a) La décentralisation des services supérieurs dans la région métropolitaine de Montréal, 1981-1989. *Le Géographe Canadien*, 38 : 215-229.
- COFFEY, W. et DROLET, R. (1994b) La décentralisation intramétropolitaine des activités économiques dans la région de Montréal, 1981-1991. *Les Cahiers de Géographie du Québec*, 38 : 371-394.
- COFFEY, W., POLÈSE, M. et DROLET, R. (1996a) Examining the Thesis of CBD Decline: Evidence from the Montreal Metropolitan Area. *Environment & Planning A*, 28: 1795-1814.
- COFFEY, W., POLÈSE, M. et DROLET, R. (1996b) The Intrametropolitan Location of High Order Services: Patterns, Factors and Mobility in Montreal. *Papers in Regional Science*, 75: 293-323.
- COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA (1992) *Problématique du marché du travail de l'île de Montréal*. Montréal, Direction de la planification stratégique.
- FORSTALL, R. et GREENE, R. (1997) Defining Job Concentrations: The Los Angeles Case. *Urban Geography*, 18: 705-739.
- FUJII, T. et HARTSHORN, T. A. (1995) The Changing Metropolitan Structure of Atlanta, Georgia: Locations of Functions and Regional Structure in a Multinucleated Urban Area. *Urban Geography*, 16: 680-707.
- GORDON, P. et RICHARDSON, H. W. (1996) Beyond Polycentricity: The Dispersed Metropolis, Los Angeles, 1970-1990. *Journal of the American Planning Association*, 62: 289-295.
- LAMONDE, P. et POLÈSE, M. (1985) *Le déplacement des activités économiques dans la région métropolitaine de Montréal de 1971 à 1981*. Montréal, INRS-Urbanisation, Études et documents n° 45.
- LEMELIN, A. (1991) La logique du déploiement des activités économiques dans l'espace urbain de Montréal. *L'Actualité Économique*, 67 : 441-457.
- LEMELIN, A., assisté de C. BENZAKOUR et avec la collaboration de J. ARCHAMBAULT (1990) *Montréal économique : organisation spatiale des activités économiques et structure de l'emploi par quartier*. Montréal, Ville de Montréal et INRS-Urbanisation.
- LEWIS, P. (1998) Évolution de l'espace commercial. Dans C. Manzagol et C. Bryant (dir.) *Montréal 2001*. Montréal, Département de géographie, Université de Montréal.
- MANZAGOL, C. (1998) Les mutations de l'industrie. Dans C. Manzagol et C. Bryant (dir.) *Montréal 2001*. Montréal, Département de géographie, Université de Montréal.
- MANZAGOL, C. et BRYANT, C. (1998) *Montréal 2001*. Montréal, Département de géographie, Université de Montréal.
- McMILLEN, D. P. (1998) Suburban Subcenters and Employment Density in Metropolitan Chicago. *Journal of Urban Economics*, 43: 157-180.
- POLÈSE, M. (1988) L'emploi dans le centre-ville de Montréal : structure, évolution et perspectives d'avenir. Montréal, Ville de Montréal et INRS-Urbanisation.